

SEANCE DU
18 DÉCEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice :
70

Nombre de conseillers présents :
48

Date de convocation :
12 décembre 2025

Date d'affichage :
19 décembre 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, le 18 décembre à dix-huit heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Salle EVA - 71450 BLANZY, sous la présidence de **M. David MARTI, président**

ETAIENT PRESENTS :

M. Yohann CASSIER - Mme Evelyne COUILLORET - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Jean-François JAUNET - M. Georges LACOUR - M. Jean-Claude LAGRANGE - Mme Frédérique LEMOINE - Mme Isabelle LOUIS - M. Jérémie PINTO - M. Philippe PIGEAU - Mme Montserrat REYES - M. Guy SOUVIGNY

VICE-PRESIDENTS

M. Abdoukader ATTEYE - M. Jean-Paul BAUDIN - M. Denis BEAUDOT - Mme Jocelyne BLONDEAU - Mme Jocelyne BUCHALIK - M. Roger BURTIN - Mme Nadège CANTIER - M. Michel CHARDEAU - M. Michel CHAVOT - M. Denis CHRISTOPHE - M. Gilbert COULON - M. Daniel DAUMAS - M. Armando DE ABREU - M. Christophe DUMONT - M. Gérard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Bernard FREDON - M. Sébastien GANE - Mme Séverine GIRARD-LELEU - M. Jean GIRARDON - M. Gérard GRONFIER - Mme Céline JACQUET - Mme Marie-Claude JARROT - M. Charles LANDRE - Mme Chantal LEBEAU - M. Marc MAILLIOT - M. Guy MIKOJASKI - M. Félix MORENO - Mme Viviane PERRIN - M. Marc REPY - Mme Christelle ROUX-AMRANE - M. Enio SALCE - Mme Aurélie SIVIGNON - M. Michel TRAMOY - M. Noël VALETTE

CONSEILLERS

Nombre de Conseillers ayant pris part au vote : 60

Nombre de Conseillers ayant voté pour : 60

Nombre de Conseillers ayant voté contre : 0

Nombre de Conseillers s'étant abstenus : 0

Nombre de Conseillers :

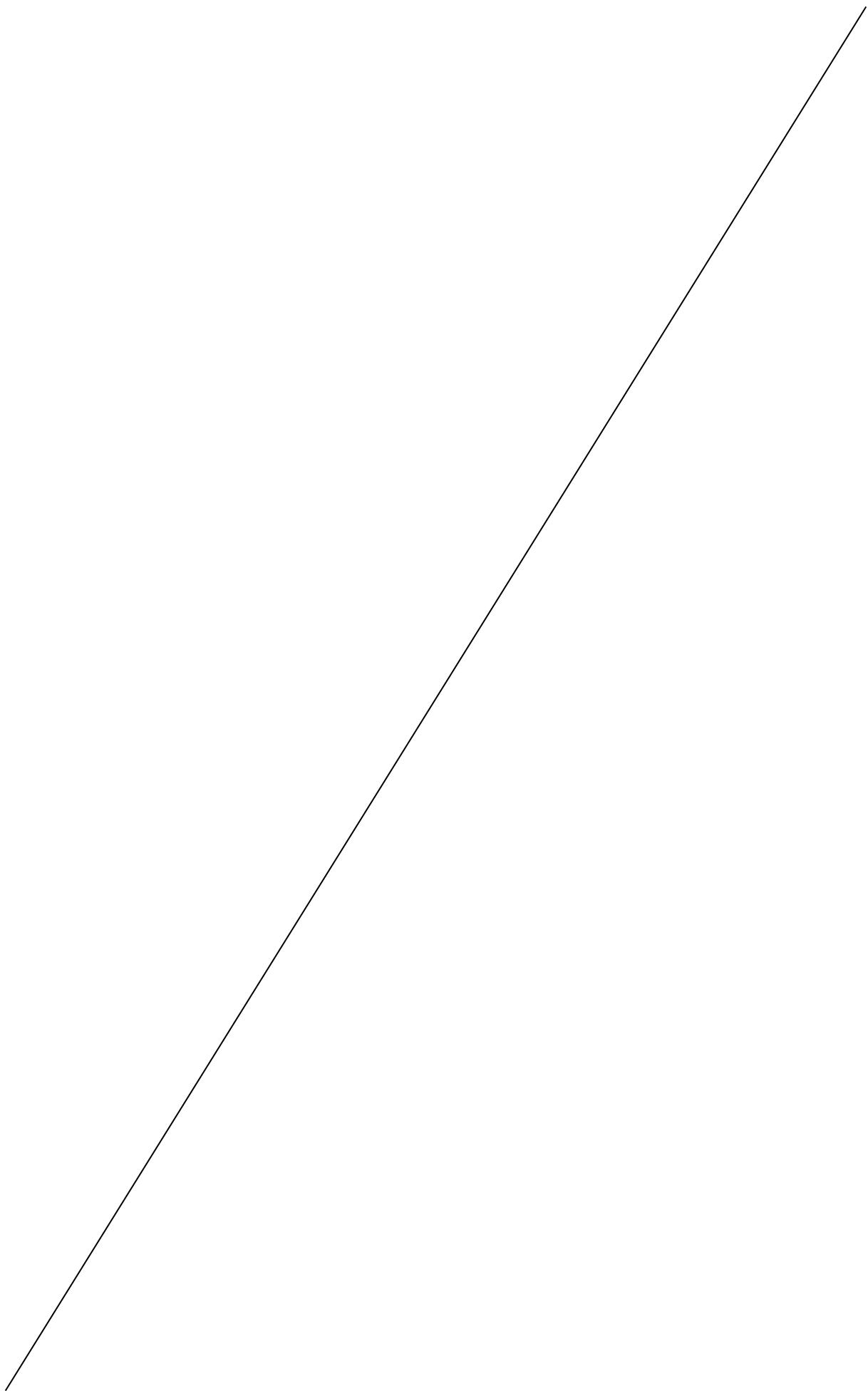
- **ayant donné pouvoir : 12**
- **n'ayant pas donné pouvoir : 10**

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

Mme Salima BELHADJ-TAHAR
M. Thierry BUISSON
M. Cyril GOMET
M. Didier LAUBERAT
Mme Christiane MATHOS
M. Frédéric MARASCIA
Mme Jeanne-Danièle PICARD
M. Jean PISSELOUP
M. Laurent SELVEZ
Mme Fabrice VESVRES
M. COMMEAU (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS)
M. DURAND (pouvoir à M. Sébastien GANE)
Mme GHULAM NABI (pouvoir à M. Michel TRAMOY)
M. GRAND (pouvoir à Mme Séverine GIRARD-LELEU)
Mme LODDO (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE)
M. LUARD (pouvoir à M. Jean-Paul BAUDIN)
Mme MARTINEZ (pouvoir à M. Jean-Claude LAGRANGE)
Mme MEUNIER (pouvoir à M. Christophe DUMONT)
M. MEUNIER (pouvoir à M. David MARTI)
Mme MICHELOT-LUQUET (pouvoir à M. Bernard FREDON)
M. PRIET (pouvoir à Mme Montserrat REYES)
Mme SARANDAO (pouvoir à Mme Jocelyne BLONDEAU)

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. Michel CHAVOT



Vu les articles L.313-1 et L.332-23 du Code général de la fonction publique,

Vu le décret n°88-145 du 15 février 1988 modifié relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2006-1692 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints territoriaux du patrimoine,

Vu le budget de l'établissement,

Vu le tableau des effectifs,

Le rapporteur expose :

« Aux termes de l'article L.313-1 du Code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Ainsi, il appartient à l'assemblée délibérante de déterminer l'effectif des emplois à temps complet et temps non complet nécessaire au fonctionnement des services.

Afin de garantir la continuité d'un service public de qualité, la Communauté Urbaine a recours, chaque année, à la création d'emplois dédiés à la Villa Perrusson et au Musée de l'Homme et de l'Industrie (MHI) sur la base d'un accroissement temporaire d'activité prévu à l'article L.332-23 1° du Code général de la fonction publique, et d'un accroissement saisonnier d'activité sur la base de l'article L.332-23 alinéa 2 du Code général de la fonction publique.

L'Ecomusée développe actuellement un partenariat avec le musée Rodin en vue d'accueillir, en 2026, une exposition itinérante consacrée à l'œuvre du sculpteur. Ce projet s'inscrit dans une double perspective :

- Élargir l'accès à la culture en s'adressant à des publics peu familiers des institutions culturelles, notamment les habitants des quartiers prioritaires ou les résidents en établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) ;
- Mettre en valeur la sculpture dans des lieux insolites (centres commerciaux, maisons de quartier, entreprises, ...), favorisant ainsi des rencontres inattendues entre les œuvres et le public.

Dans le but d'assurer la réussite de cette initiative, le recrutement d'un agent contractuel dédié aux animations et à la médiation auprès des partenaires accueillant l'exposition s'avère déterminant. Ce contractuel, dont le poste serait créé à compter de février 2026 pour une durée s'étendant jusqu'en novembre de la même année, interviendrait à raison de 15 heures hebdomadaires. Ses missions consisteraient à préparer et à animer les temps forts liés à l'exposition, en collaboration avec les structures partenaires.

Les besoins de la Direction de l'Ecomusée pour l'année 2026 sont donc les suivants :

Création des emplois non permanents liés à un accroissement temporaire d'activité :

- Création d'emplois à la Villa Perrusson : 2 emplois d'agents d'accueil et de médiation à temps non complet relevant de la filière culturelle calibrés sur le grade d'adjoint du patrimoine

(catégorie C) en contrat à durée déterminée du 16 mars 2026 au 3 janvier 2027 à raison de 24 heures hebdomadaires;

- Crédation d'un emploi de médiateur à temps non complet relevant de la filière culturelle calibré sur le grade d'adjoint du patrimoine (catégorie C) en contrat à durée déterminée du 1^{er} février 2026 au 30 novembre 2026 à raison de 15 heures hebdomadaires.

Création des emplois non permanents liés à un accroissement saisonnier d'activité :

- Crédation d'emplois au MHI : 2 emplois d'agents d'accueil et de médiation à temps non complet relevant de la filière culturelle calibrés sur le grade d'adjoint du patrimoine (catégorie C) en contrat à durée déterminée du 1^{er} juin 2026 au 31 août 2026 à raison de 28 heures hebdomadaires,
- Crédation d'un emploi à la Villa Perrusson : 1 emploi d'agent d'accueil et de médiation à temps complet relevant de la filière culturelle calibré sur le grade d'adjoint du patrimoine (catégorie C) en contrat à durée déterminée du 15 juin 2026 au 31 août 2026 à raison de 35 heures hebdomadaires.

Compte-tenu des éléments énoncés ci-dessus, il est proposé de créer au sein du service des publics de la direction de l'Ecomusée des emplois non permanents à temps complet et à temps non complet relevant de la filière culturelle calibrés sur le grade d'adjoint du patrimoine (catégorie C) :

- 2 emplois à temps non complet d'agents d'accueil et de médiation en contrat à durée déterminée à raison de 24 heures hebdomadaires du 16 mars 2026 au 3 janvier 2027 dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité pour la Villa Perrusson ;
- 1 emploi à temps non complet d'agent de médiation en contrat à durée déterminée à raison de 15 heures hebdomadaires du 1^{er} février 2026 au 30 novembre 2026 dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité ;
- 2 emplois à temps non complet d'agents d'accueil et de médiation en contrat à durée déterminée du 1^{er} juin 2026 au 31 août 2026 à raison de 28 heures hebdomadaires pour le Musée de l'Homme et de l'Industrie dans le cadre d'un accroissement saisonnier d'activité ;
- 1 emploi à temps complet d'agent d'accueil et de médiation en contrat à durée déterminée à raison de 35 heures hebdomadaires du 15 juin 2026 au 31 août 2026 dans le cadre d'un accroissement saisonnier d'activité pour la Villa Perrusson.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer.

LE CONSEIL,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,
DECIDE

-De créer au sein du service des publics de la Direction de l'Ecomusée des emplois non permanents à temps complet et à temps non complet relevant de la filière culturelle calibrés sur le grade d'adjoint du patrimoine (catégorie C) :

- 2 emplois à temps non complet d'agents d'accueil et de médiation en contrat à durée déterminée à raison de 24 heures hebdomadaires du 16 mars 2026 au 3 janvier 2027 dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité pour la Villa Perrusson ;
- 1 emploi à temps non complet d'agent de médiation en contrat à durée déterminée à raison de 15 heures hebdomadaires du 1^{er} février 2026 au 30 novembre 2026 dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité ;
- 2 emplois à temps non complet d'agents d'accueil et de médiation en contrat à durée déterminée du 1^{er} juin 2026 au 31 août 2026 à raison de 28 heures hebdomadaires pour le Musée de l'Homme et de l'Industrie dans le cadre d'un accroissement saisonnier d'activité ;
- 1 emploi à temps complet d'agent d'accueil et de médiation en contrat à durée déterminée à raison de 35 heures hebdomadaires du 15 juin 2026 au 31 août 2026 dans le cadre d'un accroissement saisonnier d'activité pour la Villa Perrusson ;

-D'autoriser Monsieur le Président à recruter des agents contractuels dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité et d'un accroissement saisonnier d'activité ;

-De dire que les rémunérations sont fixées selon les conditions définies ci-dessus,

-De mettre à jour le tableau des effectifs,

-De dire que les crédits correspondants sont inscrits au budget,

-D'imputer la dépense sur les lignes du budget correspondant,

-D'autoriser le Président à signer tout document nécessaire à l'application de la présente délibération.

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 19 décembre 2025
et publié, affiché ou notifié le 19 décembre 2025

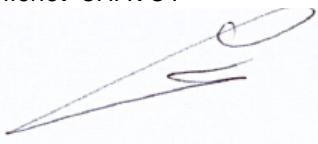
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,
David MARTI

LE PRESIDENT,
David MARTI



Le secrétaire de séance,
Michel CHAVOT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "CHAVOT", is positioned above a thin horizontal line.